

**Curiosités,
superstitions,
chansons et
coutumes de
l'Ille-et-Vilaine**

Adolphe Orain

LIREGRATUITEMENT.COM

**Curiosités,
superstitions,
chansons et coutumes
de l'Ille-et-Vilaine**

Adolphe Orain

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chapitre 1 Laillé

Il n'est pas, à nos yeux, de sites plus charmants que les coteaux de Laillé, sur les bords de la Vilaine.

Couronnés de chênes ou de sapins, ces coteaux ont, sur leurs versants, des taillis, des fougères, des ajoncs aux fleurs d'or en hiver et des bruyères roses en été. Parfois un petit ruisseau s'est creusé son lit dans le flanc du rocher, et de ses rives s'exhale un parfum de menthes et de plantes aquatiques.

Rien n'est gai au printemps comme les bois de Saint-Jean et la vallée du Breil-Durand qu'habita jadis la belle Claude de Châteaugiron.

Rien n'est sauvage, en été, comme la lande, grillée par le soleil, à l'orée de la forêt près du menhir de la pierre qui chôme et des rochers de Cahot.

Un de nos grands paysagistes, Henri Saintin, a compris cette belle nature et l'a reproduite dans divers tableaux que les amateurs se disputeront un jour, car ils sont empreints de la mélancolie des lieux et de la poésie qu'inspire notre Bretagne.

Au sud du bourg de Laillé est une lande qui dépendait jadis de l'ancien fief du Désert. Cette lande mamelonnée, encore immense, n'est rien en comparaison de ce qu'elle était jadis : elle s'étendait depuis Laillé jusque vers Chanteloup et Bourg-Barré. On rencontre çà et là des traces de redoutes ou de camps retranchés à peu près comblés, ce qui prouve que des batailles ont eu lieu dans ces parages.

Un coin de la lande porte le nom des saigneries, en souvenir sans doute du gibet du seigneur, ou peut-être aussi d'un combat où les vaincus massacrés ont arrosé la terre de leur sang.

La lande du Désert, telle qu'elle est aujourd'hui, avec ses collines et ses vallées profondes, est pleine d'attraits. Son humble petite chapelle abritée par des châtaigniers et, au-delà d'un ruisseau, les bois gravissant les coteaux du Perray et de Gourdel, donnent à ces lieux un aspect ravissant, qui fait oublier les tristes souvenirs du passé et le nom sinistre des saigneries.

†

Au XVI^e siècle, l'église paroissiale de Laillé était située près de la Vilaine, à la Corbinais, à un kilomètre environ du château de la Réauté.

On nous a montré, il n'y a pas longtemps, le Champ-Morin, dans lequel elle se trouvait, ainsi que le cimetière, et nous y avons vu des briques, des fragments de pavés et de grandes pierres taillées.

L'église, à l'extrémité ouest du territoire de la paroisse, était très mal située pour la commodité des habitants ; aussi, en 1600, à en croire l'inscription qui existait encore, en 1851, sur l'église actuelle, celle-ci devint l'église paroissiale.

En effet, à la fin du X^e siècle, un petit édifice appelé chapelle du Patys, évidemment à cause de sa situation au milieu d'un terrain vague, occupait l'emplacement de l'église que nous voyons aujourd'hui. Cette chapelle fut agrandie ou reconstruite dans des proportions plus vastes, par les soins et aux frais d'un prêtre appartenant à la famille de la Ville-Thébaud.

Il ne reste de l'église de 1600 que la nef avec ses fenêtres en plein cintre. Tout le surplus a été refait en 1851 et 1852.

†

Les anciens seigneurs de Laillé habitèrent jadis le château de Saint-Jean-de-Lailé, qui devait être, suppose-t-on, près des bords de la Vilaine, puis le Breil-Durand, par suite du mariage, au XVI^e siècle, de Claude de Châteaugiron avec le seigneur de la Barre, et enfin le château de la Guinemenière, qui occupait la place d'une bergerie qui existe encore près du château moderne.

La Guinemenière fut longtemps habitée, au XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e siècle, par la célèbre famille de Marbœuf, dans laquelle allait souvent, vers 1717, le gouverneur de Bretagne, le maréchal de Montesquiou.

Le 6 septembre 1742, M. Louis-Charles-Marie de la Bourdonnaye, chevalier, comte de Montluc, président au Parlement de Bretagne, et Mme la présidente de Montluc, achetèrent la terre et seigneurie de Laillé.

M. de la Bourdonnaye mourut à Paris, le 15 juillet 1775. Son fils Charles-Sévère-Louis eut l'idée, au commencement de 1777, de construire le nouveau château de Laillé, et fit exécuter, au mois d'avril de ladite année, la démolition du château de la Guinemenière. Il habitait alors son château de Cicé, dans la commune de Bruz.

Les travaux de la nouvelle construction avancèrent rapidement, puisque le 14 décembre 1779, le sieur Jagu, sculpteur à Rennes, rue Saint-Melaine, s'engageait, par acte sous seing privé, à faire pour le compte de messire de la Bourdonnaye, marquis de

Montluc, seigneur de Laillé, les deux frontons du château de Laillé, l'un sur la cour, l'autre sur le jardin, sous la direction de M. Binet, architecte, moyennant la somme de 750 livres.

Malgré cela, le château de Laillé n'était pas encore complètement achevé lorsqu'il fut saccagé et mutilé en 1793.

Ce splendide bâtiment – qui, au dire des bonnes gens, a autant de fenêtres que de jours dans l'an – est dans une situation merveilleuse. Du promenoir situé devant le château, la vue embrasse l'un des plus beaux panoramas du pays. On découvre toute la vallée de la Seiche, les bourgs de Saint-Erblon, Bruz, Chavagne, et au loin Rennes et son Thabor. Des avenues principales, des arbres gigantesques, des sous-bois ravissants allant jusqu'aux rochers escarpés de la Vilaine, complètent ce séjour enchanteur.

†

À l'extrémité nord de la forêt de Laillé, près des landes de Cahot, sur le bord d'un chemin, se trouve le menhir malheureusement renversé de la pierre qui chôme. Il a 4 mètres de longueur, 1 mètre 80 de largeur et 0 ^ ^ mètre 80 d'épaisseur.

Un sieur Radoux, fabricant de Laillé, avait sans doute, dans ses rêves ambitieux, supposé que cette roche devait cacher un trésor. Aussi une nuit, – il y a de cela cinquante ans environ – par un clair de lune, dirigea-t-il ses pas vers la lande, armé de pioches et de pelles pour jeter par terre la pierre des anciens.

La nuit toute entière se passa à creuser le sol et à renverser le géant. Le jour le surprit fouillant et cherchant sans rien découvrir. Il travaillait sans cesse, la sueur au front, sans remarquer les

pâtres qui faisaient cercle autour de lui. Quand il les aperçut, il eut honte du sacrilège qu'il venait de commettre et se sauva comme un voleur, accompagné des rires et des moqueries des enfants qui le rappelaient pour lui montrer un crapaud – le gardien du trésor sans doute – qu'ils avaient trouvé sous le menhir.

†

De nombreuses anecdotes sur le château de Laillé, et les guerres de la chouannerie, se sont perpétuées – avec plus ou moins d'exagération – dans l'esprit des habitants de Laillé et d'Orgères, et font encore, à l'heure actuelle, l'objet des récits des longues veillées d'hiver.

Ainsi l'on raconte que le seigneur de Laillé acheta la chaux dont il avait besoin pour la construction du château à des chauxfourniers des villages de Chartres et de la Chaussairie. Ces marchands amenaient leur marchandise à dos de cheval et, pour se faire payer, passaient au contrôle, c'est-à-dire devant un surveillant chargé de mesurer la chaux et de donner le bon à payer. L'un de ces chauxfourniers, peu scrupuleux, paraît-il, au lieu d'entrer tout droit au chantier pour y déposer la charge de sa bête, prenait un chemin détourné et s'en allait, tantôt par le bois de Saint-Jean, tantôt par le bourg, rejoindre la voie qui conduisait de Chartres au château. Là, il prenait une blouse et une veste de rechange, de façon à se déguiser complètement, et se présentait de nouveau au contrôle où on lui donnait un second laissez-passer. De cette façon il vendait deux fois sa marchandise.

La manœuvre réussit pendant quelque temps, mais à la fin sa ruse fut découverte. Arrêté et jugé séance tenante, il fut condam-

né à être pendu haut et court à l'un des beaux arbres que l'on admire dans les avenues du château.

Heureusement pour le malheureux, la marquise fut informée de ce qui se passait. Elle ordonna qu'on lui infligeât seulement le supplice de la hart, puis le fit relâcher en lui interdisant à jamais l'entrée de la paroisse de Laillé.

†

À l'époque de la Révolution le seigneur de Laillé se fit le champion de la royauté et défendit, les armes à la main, les privilèges qu'on voulait abolir.

Il était d'une bravoure à toute épreuve et tellement redouté que, bien que le château et les terres de Laillé fussent mis en vente comme biens nationaux, personne n'osa en faire l'acquisition.

Le seigneur de Laillé établit son quartier général au château même de Laillé et devint, à partir de ce moment, l'adversaire terrible des soldats de la République.

Il était admirablement secondé par deux lieutenants dont on a conservé le souvenir et les noms :

L'un d'eux, appelé Manet, était un gars déterminé et prêt à tout.

L'autre se nommait Théaudière, dit Vive la joie, qui savait mener de front la guerre et l'amour.

Manet, par une nuit sombre, put à lui seul, en faisant supposer qu'il était à la tête d'une troupe nombreuse, dévaliser le courrier de la République, porteur de grandes valeurs et escorté d'une

douzaine de hussards. Le courrier et les soldats eurent une peur atroce, tellement Manet joua bien son rôle.

Les chouans se tenaient ordinairement en embuscade, sur le bord de la route de Rennes, sous un vieux chêne situé entre la Renardière et Bel-Air, d'où ils fusillaient les voyageurs.

Une parente de l'auteur de ces lignes passant en ces lieux à cheval, en croupe derrière son mari, eut son manteau traversé d'une balle.

Manet fut tué dans le fameux combat qui eut lieu à la Touche-Tison, près de la mare à la fiancée, sur la route de Rennes à Nantes. Il reçut un coup de feu en pleine poitrine, se traîna néanmoins à trois cents mètres de là, dans un fossé, où il fut rejoint et achevé par les bleus.

Théaudière, lui, s'était fait aimer de la meunière du moulin à vent de trompe souris, ou d'un autre moulin situé sur la lande de Teslé. On n'est pas complètement d'accord sur ce point ; mais toujours est-il que cette meunière rendait d'incontestables services aux chouans de Laillé car, selon que les ailes de son moulin étaient en croix ou en forme d'X les blancs savaient que les bleus étaient plus ou moins éloignés, et que les chemins des alentours offraient peu ou prou de sécurité.

Les meuniers courant la pochée, c'est-à-dire toujours par monts et par vaux, allant à dos de cheval de village en village, de hameau en hameau, d'auberge en auberge pour prendre du grain ou porter de la farine, étaient plus à même que qui que ce soit de donner des renseignements sur les événements et sur la présence ou l'absence, dans le pays, des troupes régulières.

Théaudière allait donc souvent courtiser sa meunière pour savoir ce qui se passait dans les environs et principalement à Pont-Péan où les bleus avaient établi un poste avec des patrouilles qu'ils envoyaient à droite et à gauche pour surveiller leurs ennemis.

Le seigneur de Laillé, comme tous les chefs de cette guerre néfaste, se vit dans la nécessité de punir les traîtres, de terroriser les faibles, de fusiller les prisonniers et souvent, hélas ! de faire taire en lui les lois de l'humanité pour le salut de sa cause.

Voici d'ailleurs, entre mille, un épisode de ces temps malheureux.

Les bleus avaient été repoussés au Pâtis, sur le territoire d'Orgères, et plusieurs de leurs morts jonchaient le sol. Parmi eux se trouvait un chouan qui semblait agoniser sur le revers d'un talus.

Un jeune homme et sa fiancée, revenant de Rennes, où ils étaient allés faire leurs emplettes de noces, passèrent en ces lieux, et le futur marié, peu partisan des guerres qui ensanglantèrent le pays, dit en regardant le chouan : « Qu'il rende donc l'âme et que ce soit le dernier ! » Le malheureux jeune homme paya cher ces paroles imprudentes.

Le blessé ne mourut pas et se rétablit même assez promptement. Il avait entendu les paroles du fiancé et les avait répétées à son chef. Celui-ci jugea à propos de faire un exemple pour répandre de plus en plus la terreur autour de lui. Il attendit pour cela le jour de la noce des infortunés jeunes gens, et, le soir de la fête, au moment où le marié pensait à tout autre chose qu'à mourir, il le fit empoigner par une bande de chouans armés jusqu'aux dents. On le conduisit près du bourg d'Orgères, dans les prés Be-

noist, et là il fut assommé à coup de hoyaux. Les chouans n'osèrent pas le fusiller dans la crainte d'attirer les bleus qui seraient accourus au bruit des détonations.

q

2.1

Le bon Dieu, en compagnie de saint Jean et saint Pierre, vient quelquefois sur la terre et effectue des promenades dans les pays qu'il affectionne.

Un jour qu'il s'en allait à pied, de Rennes à Bain, toujours accompagné de ses deux saints favoris, il s'arrêta à Bout-de-Lande pour déjeuner.

Dans l'auberge où il entra, on leur servit une omelette au lard et de la tête de veau qu'ils trouvèrent parfaites, car ils mangèrent tout.

Le bon Dieu en se levant de table dit : « Pierre, règle la dépense. »

— La bonne plaisanterie, répondit le portier du paradis, vous savez bien que je suis gueux comme Job.

— Alors c'est à toi, Jean, de régler ce que nous devons.

— Je n'oserais jamais, seigneur, j'aurais trop peur de vous humilier.

— Je vois bien que vous êtes des farceurs, dit le bon Dieu en souriant, et il jeta une pièce d'or sur la table.

— Je ne puis vous rendre la différence, répondit la bonne femme, je n'ai pas de monnaie.

— C'est bien, gardez tout, reprit le bon Dieu, vous en aurez besoin bientôt.

Le mari de la cabaretière, qui fumait sa pipe au coin du feu, avait d'un œil d'envie convoité la bourse pleine d'or du bon Dieu.

« Si je pouvais l'avoir, se disait-il, ma fortune serait faite et je n'aurais plus besoin de travailler.

Il regarda de quel côté se dirigeaient les voyageurs et lorsqu'il les vit prendre la route de Bain, il s'empara d'un gros bâton et s'en alla à travers champs les attendre au coin de la lande de Morhéan.

Le maître du monde marchait en avant et arriva le premier près du malfaiteur qui s'élança sur lui, le prit à la gorge et s'écria : « La bourse ou la vie. »

Dieu le toucha seulement du doigt et le changea en âne. Puis il chassa devant lui la bourrique aux longues oreilles, qui baissa la tête d'un air penaud.

2.2

Arrivés au haut de la côte de Bel-Air, ils rencontrèrent un meunier qui se rendait à son moulin, chargé d'un énorme sac de grain.

Le pauvre diable n'en pouvait plus, et la sueur lui coulait sur le visage.

— Tu sembles bien fatigué, mon brave homme, lui dit le seigneur Dieu, tu n'as donc pas d'âne à ton service ?

— Hélas ! je suis trop pauvre pour cela.

— Si tu veux je vais te louer le mien.

— Je ne demande pas mieux, si vous vous voulez être raisonnable.

— Je te laisserai mon âne pendant sept ans et, chaque jour, tu déposeras une obole dans une tirelire que tu me remettras à l'expiration de notre marché.

— C'est une affaire conclue, répondit le meunier, qui avait examiné la bête en détail et l'avait trouvée capable de faire un bon service.

— Ce n'est pas tout, ajouta le bon Dieu, je dois te dire que mon âne ne mange point. Chaque fois qu'il semblera avoir faim et qu'il braira comme pour demander sa bronée, tu prendras un bâton et frapperas dessus à tour de bras jusqu'à ce qu'il se taise.

Le meunier était ravi comme bien on pense.

2.3

Lorsque les sept années furent écoulées, le bon Dieu, toujours accompagné de saint Pierre et de saint Jean, revint à Bel-Air chercher son âne.

Le meunier avait fait fortune, car sa bête qui, en effet, ne mangeait point, avait travaillé comme quatre animaux de son espèce.

Il la rendit au bon Dieu et lui remit le montant exact des oboles amassées jour par jour qui formaient un assez joli chiffre.

Le seigneur se rendit à l'auberge de Bout-de-Lande.

— Nous reconnaissez-vous ? dit-il à la bonne femme qui vint au-devant d'eux, voilà juste sept ans que nous sommes venus déjeuner ici.

— Et vous nous aviez servi, ajouta saint Pierre, une omelette au lard et une tête de veau comme on n'en mange pas dans le paradis.

— Ne pourriez-vous pas nous en servir de pareilles ? s'empres-
sa de dire saint Jean, qui était tant soit peu gourmand.

— Vous aurez ce que vous désirez, mes seigneurs, répondit la bonne femme qui reprit en gémissant. Oui, je me souviens de votre première visite et ne saurais l'oublier, car c'est à partir de ce jour que mon pauvre homme a disparu.

— Votre homme, dit le bon Dieu, mais il est à la porte qui n'ose entrer. Allez donc le chercher.

La femme courut ouvrir la porte et trouva son mari qui, après l'avoir embrassée, vint se jeter aux pieds du bon Dieu en lui demandant pardon.

— Relève-toi, lui dit le seigneur, tu es pardonné. Prends cet argent que m'a remis le meunier de Bel-Air, et rappelle-toi que l'argent gagné est le seul qui profite.

Chapitre 3 L'origine de la Chapelle du désert

Un jour, des paysans apportèrent au seigneur de Laillé une statue de la vierge qu'ils avaient trouvée dans un buisson d'aubépine sur la lande du désert.

Le seigneur de Laillé voulut qu'on la déposât dans sa chapelle dédiée à Saint-Michel et qui se trouvait située à la porte du château.

Le lendemain, quelle ne fut pas la surprise de tous en n'apercevant plus la statue de la vierge dans la chapelle de Laillé.

À quelques jours de là, des pâtres la virent de nouveau sur la lande et sous le même buisson.

Lorsque le seigneur de Laillé eut connaissance de ce miracle, il ne douta pas que la Sainte Vierge voulût une chapelle sur la lande du désert, et il fit édifier celle qu'on voit aujourd'hui et qui occupe la place de l'aubépine abritant la statue.

4.1

Il y avait autrefois, au moulin du Boël, un jeune et beau meunier appelé Yaume Ballard qui vivait avec sa mère dans une maison qu'ils avaient fait construire sur le bord de la Vilaine.

La bonne femme, qui se faisait vieille et qui désirait voir sa famille augmenter, engageait sans cesse son fils à se marier. Elle fit tant et si bien qu'elle l'y décida et lui trouva elle-même, dans un village voisin, une fille sage, vertueuse, et qui semblait convenir en tous points à son gars.

Les accordailles eurent lieu, la noce suivit de près. Tous les parents et amis furent invités, car plus il y a de monde, plus il y a de profit pour les mariés. Il est d'usage, chez nous, que les invités payent non seulement les frais de la noce, mais toute la batterie de cuisine. Les uns apportent du cidre, les autres du vin, celui-ci un mouton, celui-là une oie grasse, celle-ci un chaudron, celle-là une marmite, etc.

Aussi la fête dura-t-elle tant qu'il y eut à boire et à manger.

Lorsque les gens de la noce furent partis et qu'il ne resta plus le moindre rogaton à grignoter, le mari dit à sa moitié :

« Femme, si tu allais à la fontaine chercher de l'eau pour faire la soupe. Il y a longtemps qu'on n'a entendu le tic-tac du moulin, et il va falloir se remettre à la besogne ; mais auparavant il faut prendre des forces. »

La nouvelle mariée prit aussitôt une cruche et se rendit à la fontaine.

Plus d'une heure s'écoula et elle ne revenait pas.

Le mari impatienté dit à sa mère : « Allez-donc voir ce que fait votre bru. »

La vieille se dirigea à son tour vers la fontaine, et aperçut Per-rine assise sur une pierre, plongée dans des réflexions tellement

profondes qu'elle avait oublié le motif qui l'amenait en ces lieux.

« Que faites-vous donc là ? lui cria la vieille. Votre mari vous attend. Dépêchez-vous ! Il ne faut pas le mettre en colère dès les premiers jours de votre ménage.

— Oh ! répondit la jeune femme, je songe à une chose qui me chagrine ben.

— À quoi donc ?

— Je pense que si j'avons des garçailles comme oui, tous les noms qui sont pris comme oui, quels noms j'leur donnerons-t-y comme oui ?

— En effet répondit la mère du meunier, la chose est sérieuse et mérite qu'on s'en occupe. Tous les noms tels que Pierre, Jacques, Baptiste, ont déjà été donnés, et je ne vois pas comment nous ferons pour en trouver de nouveaux.

Et la vieille alla s'asseoir près de sa bru, afin de réfléchir plus à l'aise.

Le meunier, exaspéré, s'en fut à son tour vers la fontaine et vit de loin les deux femmes qui semblaient changées en statues, tant leur immobilité était complète.

« Qu'avez-vous donc à ne pas bouger de place ? leur cria-t-il. Vous est-il arrivé malheur ou bien êtes-vous folles ? Voyons, répondez-donc ?

— Non, mon ami, dit la mariée. Venez tâcher de nous tirer d'embarras, car enfin, si j'avons des garçailles comme oui, tous les noms qui sont pris comme oui, quels noms j'leur donnerons-t-y comme oui ?

Le pauvre homme, furieux d'une pareille réponse, dit à sa mère : « C'est là la femme que vous m'avez choisie. Merci du cadeau ! Vous pouvez la garder pour vous. Quant à moi je pars, je quitte ce pays, témoin de mon malheur, pour aller au loin cacher ma honte. Je ne reviendrai, ajouta-t-il, que si je trouve trois femmes aussi bêtes que la mienne. »

Malgré les larmes de la jeune femme, et les supplications de sa mère, il partit sur-le-champ.

4.2

C'était par une chaude journée de juillet et Yaume gravissait péniblement les coteaux, contrarié de ce qui venait de se passer, le cœur serré de quitter sa vieille mère et le pays qui l'avait vu naître.

Il marchait lentement par cette chaleur accablante.

En passant près d'un village, il vit dans un courtil une femme occupée à frotter des choux avec du saindoux.

— Que faites-vous donc ainsi, ma bonne femme ? lui demanda-t-il.

— Mais Monsieur, je graisse mes choux. Hier soir en dînant, notre homme me dit que les choux étaient maigres et pour qu'il ne fasse pas le même reproche aujourd'hui, je les couvrons de graisse comme vous voyez.

— Ma pauvre vieille, ce que vous faites là ou rien c'est la même chose. Mettez donc plutôt votre saindoux dans la marmite avec

vos choux, et votre mari ne se plaindra pas.

— Vous avez p't'être ben raison, tout de même, répondit la ménagère, qui se mit alors à réfléchir sur ce qu'elle devait faire.

Le meunier se dit en lui-même : « Le mari de cette femme n'est pas mieux partagé que moi ; sa moitié est aussi bête que la mienne. » Puis il continua sa route.

Un peu plus loin, il rencontra dans un chemin creux, au pied d'un arbre, une autre femme qui, avec un bâton, frappait un cochon de toutes ses forces.

« Pourquoi frappez-vous cet animal ? » lui demanda le meunier.

Parce qu'il ne veut pas monter dans ce chêne pour manger les glands qui s'y trouvent, et qu'il est maigre à faire peur, comme vous pouvez en juger.

— Grand Dieu ! que vous êtes simple ! s'écria Yaume. Votre cochon n'est ni un chat ni un écureuil pour pouvoir grimper aux arbres, et vous ne parviendrez jamais à l'y faire monter.

« Tenez, dit-il, faites comme moi, frappez les branches du chêne avec votre bâton pour en faire tomber les fruits, et vous procurerez à votre bête les aliments dont elle a besoin pour se nourrir. »

Et, joignant le geste à la parole, il fit tomber les glands dru comme grêle sous les coups redoublés de son bâton.

« Juste ciel ! que vous êtes malin ! s'écria la paysanne. De quel pays êtes-vous donc pour avoir tant d'esprit ? »

Yaume ne répondit pas, et continua son voyage en se disant à part lui : Voilà une femme encore plus bête que la mienne !

L'orage, qui menaçait depuis longtemps, commençait à éclater et de grosses gouttes de pluie tombaient du ciel.

Comme il entra dans un village pour chercher un abri, il aperçut une jeune fille qui pleurait de rage parce qu'elle ne pouvait parvenir à jeter dans un grenier, avec une fourche, des noix qui avaient été mises à sécher au soleil.

Le voyageur resta stupéfait devant ce tableau d'un nouveau genre.

« Quelle est donc, mon enfant, la cause de vos larmes ? » lui demanda-t-il.

— Vous le voyez bien, répondit la fillette de plus en plus furieuse de ne pouvoir réussir ; si je ne parviens pas à rentrer ces noix avant la pluie, elles vont être mouillées et ne se conserveront pas.

— Ce que vous dites là est vrai, reprit le meunier, mais n'auriez-vous pas, par hasard, un autre instrument qu'une fourche pour faire cette besogne, une pelle par exemple ?

— Si fait. Il y en a cinq ou six dans l'écurie en face de nous.

Le meunier se rendit au lieu désigné, prit une pelle, et dans quelques minutes, jeta lui-même toutes les noix dans le grenier.

La paysanne s'extasia sur l'adresse de l'étranger et l'invita à entrer dans la ferme pour se reposer un instant et laisser passer l'orage.

4.3

La pluie ne dura pas longtemps. Le soleil reparut radieux. Le meunier prit congé de ses hôtes et, se rappelant sa promesse du matin qui consistait à revenir au moulin s'il rencontrait trois femmes aussi naïves que la sienne, il s'achemina vers sa demeure.

Ne vaut-il pas mieux, songeait-il en marchant, endurer chez soi les faiblesses d'esprit de sa femme que de s'en aller, de par le monde, voir et entendre les absurdités de toutes sortes que commettent et débitent des étrangers.

Il arriva au Boël où sa mère et sa femme, espérant bien le voir revenir à chaque instant, l'attendaient avec impatience.

Une bonne soupe au lard cuisait sur le feu et répandait une odeur qui vint chatouiller agréablement les narines du nouveau marié.

Vraiment ému, le meunier embrassa tout le monde et raconta, en mangeant sa soupe, les singulières rencontres qu'il avait faites dans la journée.

À partir de ce moment, jamais ménage ne fut plus heureux, et les nombreux enfants que le ciel envoya aux jeunes époux eurent tous des noms chrétiens, malgré les appréhensions de la meunière qui craignait tant comme oui que tous les noms fussent pris comme oui.

Chapitre 5 L'âne du Bonhomme.

1

Quand l'bonhomm' revint du bois (bis)

2

Quand l'bonhomm' revint du bois (bis)

3

Quand l'bonhomm' revint du bois (bis)

4

Quand l'bonhomm' revint du bois (bis)

5

Quand l'bonhomm' revint du bois (bis)

6

Quand l'bonhomm' revint du bois (bis)

q

Une édition

Achevé d'imprimer en France le 5 Novembre 2016.

Sources et licence

Texte : https://www.bibebook.com/orain_adolphe_-_curiosites_superstitions_chansons_et_coutumes_de_l_ille-et-vilaine/index.html. Domaine public ; édition Bibebook sous licence CC BY-SA 3.0 FR. Mise en forme : [libregratuitement.com](https://www.bibebook.com). Tout ce que nous ajoutons reste libre.